

DÉCHETTERIE DE LA HOUPETTE : HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Dans son précédent bulletin, la CODECOM vous a joint le guide d'utilisation de la déchetterie de la Houquette.

Une erreur concernant les horaires d'ouverture s'est malencontreusement glissée dans ce guide.

Les services de la CODECOM s'en excusent et vous présentent ci-dessous les horaires et jours d'ouverture de la déchetterie de la Houquette :

- Les Horaires d'ouverture :

MERCREDI	14 h à 17 h (HIVER) 15 h à 18 h (ÉTÉ)	SAMEDI	9 h à 12 h 14 h à 18 h
JEUDI	9 h à 12 h	DIMANCHE	8 h 30 à 12 h 30
 VENDREDI	14 h à 17 h (HIVER) 15 h à 18 h (ÉTÉ)	LA DÉCHETTERIE SERA FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS.	

Passage aux horaires d'hiver : 1er novembre ; Passage aux horaires d'été : 1er avril.

Les dispositifs d'accueil des enfants pour l'été 2009.

La CODECOM met en place au mois de juillet (du 6 au 31) un dispositif estival d'accueil des jeunes de 11 à 15 ans. De nombreuses animations seront proposées pour que chacun trouve une activité qui lui convienne (animations sportives, artistiques, découverte, mini camps thématiques,...).

La CODECOM vous invite à contacter ses services à partir du mois de mai pour plus d'informations (fonctionnement, tarifs, horaires,...).

Pour les enfants de moins de 11 ans, l'organisation des centres aérés reste à la charge des communes. Si vous souhaitez plus d'information, prenez contact avec votre mairie.

La CODECOM participe à la formation des futurs animateurs de ses centres de loisirs.

L'encadrement des centres aérés pose tous les ans les mêmes problèmes : pas assez d'animateurs qualifiés, des animateurs qui ne connaissent pas la région, manque de motivation de la part des animateurs,...

Pour tenter de trouver une solution à ces problèmes récurrents, la Communauté de Communes finance une partie du coût du stage de formation BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation), nécessaire aux animateurs.

Ce financement est réservé aux jeunes (âgés d'au minimum 17 ans) de la CODECOM qui s'engagent à travailler sur l'un des dispositifs d'accueil pour mineur de la Communauté de Communes pendant au minimum deux ans.

Une vingtaine de personnes vont ainsi pouvoir bénéficier de cette formation cette année. Elles participeront au stage BAFA Formation générale organisé du 04 au 11 avril à Ancerville, par la Ligue de l'enseignement, la mairie d'Ancerville et la CODECOM.

Pour tout renseignement la CODECOM vous invite à contacter ses services.

Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois

Président : **Jacky LEMAIRE**
Vice-président chargé de la communication : **Bernard HENRIONNET** - Secrétariat : **Dominique FABBIAN** (03 29 75 30 55)
Agent de développement : **Thierry HUSSON** (03 29 75 21 35)
Place de la Mairie - 55170 ANCERVILLE - E-mail : cc.saulx.perthois@wanadoo.fr
Création et impression à 4500 exemplaires à l'imprimerie Le Cadré Bleu (Saint-Dizier)
Crédits Photos : CODECOM Saulx et Perthois, B. HENRIONNET, Le Ranch de Baudonvilliers, Les écuries de Jeand'heurs, « Aux ânes, etc... »



EDITORIAL DU PRÉSIDENT

Déjà un an que notre équipe communautaire a pris en main la destinée de notre CODECOM. Un an que nous n'avons pas vu passer, tant la mission est grande et les dossiers chauds.

Tout a commencé par le renouvellement du contrat de ramassage des ordures ménagères à travers lequel nous avons fait le choix politique de privilégier l'incinération plutôt que la mise en décharge qui se verra plus lourdement taxée dans un avenir très proche. Certes les coûts ne vont pas à la baisse, mais nous les avons ainsi maîtrisés. De plus un recadrage du fonctionnement de la déchetterie a été opéré.

Grâce à la mise en place d'un plan d'aménagement, la zone d'activités de La Houquette pourra enfin être opérationnelle et accueillir très prochainement les entreprises désireuses de s'y implanter, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Souhaitons néanmoins que la crise actuelle n'ait pas compromis leurs projets. Il nous reste encore à réaliser les bassins de rétention des eaux pluviales pour que cette zone soit totalement opérationnelle.

Les services à la population sont au cœur de nos préoccupations depuis la refonte de nos statuts. Si nous n'avons pas trop avancé sur les **structures d'accueil pour personnes âgées**, qui restent du domaine du conseil général pour les personnes dépendantes, nos réflexions iront plutôt dans l'avenir vers la création de foyer logement, les besoins n'étant pas encore cernés précisément.

Par contre nous menons actuellement en partenariat avec la CAF, une réflexion poussée sur les besoins en

structure d'accueil de la petite enfance devant nous éclairer sur de futurs projets à l'intention des familles parentales. Dans un autre créneau, nous avons identifié en concertation avec l'ordre des médecins, les besoins en terme de couverture médicale de l'ensemble de notre territoire, la réflexion portant sur la création d'une **maison de santé** englobant l'organisation de cette couverture dans la vallée de la Saulx, le bassin d'Ancerville-Cousances, voire le Perthois. A ce jour plusieurs médecins sont moteurs sur un tel projet, pour lequel de nombreux professionnels de santé se sont déjà positionnés favorablement. La DASS est particulièrement attentive et motivée sur cette réalisation.

Une **maison de la CODECOM** devrait également voir le jour à La Houquette, des esquisses sont en cours d'élaboration, mais il paraît prématuré de développer plus à ce jour.

Enfin, dès cet été, un **centre aéré pour ados** sera mis en place sur 3 sites différents.

Tout ceci fait donc l'objet de débats constructifs à l'intérieur de nos commissions.

Empreint d'une grande rigueur, notre budget de fonctionnement ne peut être obéré par des participations rendues obligatoires à des services extérieurs, dont nous avons bien du mal à cerner la pertinence.

Jacky Lemaire
Président de la Codecom

SOMMAIRE

				
Dossier « Loisirs actifs ».....2				
O.P.A.H. du Sud Meusien7				
Nouveau visage pour la CODECOM.....8				
Structure d'accueil petite enfance10				
Budget de fonctionnement 2009.....11				
Horaires déchetterie / infos générales.....12				

La déchetterie de la Houquette
sera fermée du 21 au 28 avril
pour cause de travaux.





Avec le retour des beaux jours, la CODECOM vous propose un tour d'horizon des différentes façons d'arpenter les chemins de randonnée de son territoire.

A pied, à cheval ou en vélo, vous allez pouvoir découvrir à votre rythme, ou celui de votre monture, la richesse de notre patrimoine naturel et architectural.

Et n'oubliez pas, la nature est fragile, alors merci de ne laisser aucune autre empreinte que celle de vos pas dans le paysage...

LES BOUCLES DE RANDONNÉES BALISÉES SUR LA CODECOM

Depuis septembre 2008, la CODECOM en association avec le Pays d'Accueil des Vallées de l'Ornain et de la Saulx (situé à Bar-le-Duc) a mis en place un nouveau réseau de boucles de randonnées sur l'ensemble de son territoire.

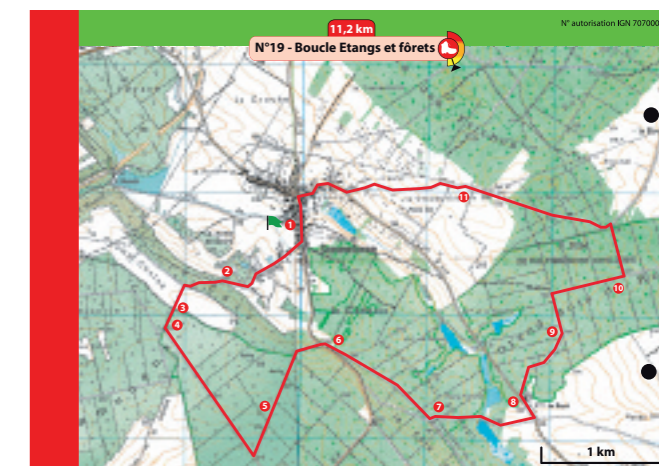
De Ville-sur-Saulx à Juvigny-en-Perthois, en passant par Nant-le-Petit ou Baudonvilliers, 6 itinéraires ouverts à tous permettent de redécouvrir le patrimoine naturel et culturel de la CODECOM en proposant des circuits de 7 km à 16 km :

- **le circuit des Nants** au départ de Stainville (14,6 km)
- **le circuit des Côtes de la Saulx** entre Bazincourt, Rupt-aux-Nonains, Montplonne et Lavincourt et Stainville (25,1 km).
- **le circuit de la Pierre** autour de Savonnières-en-Perthois (26,2 km).
- **le circuit des Dolines** près d'Ancerville (7 km).
- **le circuit des étangs et forêts** à proximité de Sommelonne (11,2 km).
- **le circuit des Châteaux** de Lisle-en-Rigault à Ville-sur-Saulx (24,3 km).

Pour les parcourir, vous pouvez vous référer aux panneaux explicatifs présents dans chaque commune (comme ici à Sommelonne), sur le balisage, ou sur les topoguides édités par le Pays d'Accueil des Vallées de l'Ornain et de la Saulx.



Ces derniers sont vendus 7 euros et couvrent l'ensemble du Pays d'Accueil, (cantons de Ancerville, Bar-le-Duc, Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Montiers-sur-Saulx, Revigny-sur-Ornain, Triaucourt-Vaubécourt). Vous aurez donc les six boucles présentes sur notre CODECOM, mais ce sont en tout 38 boucles (dont 11 sont cyclotouristes) qui vous seront accessibles avec ce topoguide.



Chacune des fiches correspond à une boucle de randonnée (carte topographique et descriptif écrit) et peut être emportée individuellement. Ces fiches sont conçues pour résister à la pluie et aux arrachements.

Sur la CODECOM, ces topoguides sont disponibles à Ancerville (tabac presse du Chevreuil) et à Stainville (tabac presse).

Ce sont des bénévoles de la section marche de la MJC d'Ancerville qui se sont chargés de baliser l'ensemble des boucles présentes sur notre CODECOM. Ils devront également assurer l'entretien du balisage jusqu'en 2010.



Pour réaliser un balisage correspondant aux exigences de la Fédération Française de Randonnée, les bénévoles ont suivi une journée de formation, organisée par le PAVOS, la CODECOM et la Fédération Française de Randonnée.

Les randonneurs de la section marche à la MJC d'Ancerville sont ici au travail, sous les conseils de Denis Helminger responsable départemental de la commission des chemins et sentiers de la Fédération Française de Randonnée.

Ce sont eux qui ont balisé les 108 km de sentiers présents sur notre CODECOM.

Avant de vous engager sur un itinéraire, assurez vous d'être bien équipé et renseignez vous sur les périodes de chasse.

Bonnes randonnées à tous.



LES CENTRES ÉQUESTRES DE LA CODECOM VOUS ACCUEILLENENT POUR DÉCOUVRIR NOS CHEMINS AUX PAS DES CHEVAUX

La CODECOM est le territoire meusien qui compte le plus de centres équestres. Enfants ou adultes, n'hésitez pas à pousser la porte de l'un d'eux pour une ballade familiale ou pour une découverte sportive.

Les écuries de Jeand'heurs (Lisle-en-Rigault), le ranch de Baudonvilliers et l'association « Aux ânes etc... » (Saudrupt) vous accueilleront chaleureusement pour vous faire découvrir les joies de l'équitation, en toute sécurité, et dans un cadre naturel préservé.



« **Aux ânes etc...** », laissez vous tenter par une randonnée le long de la Saulx, accompagnés par d'attachants ânes porteurs.

Située à Saudrupt, l'association « Aux ânes etc... », vous propose des randonnées pédestres accompagnées d'ânes pour des balades le long des différents villages de la vallée de la Saulx.

Depuis Saudrupt, les ânes de l'association vous guideront à travers les chemins forestiers ou le long de la Saulx, pour une randonnée de deux heures ou plus.



De Lisle-en-Rigault à Bazincourt, vous pourrez ainsi découvrir tout le pittoresque de nos communes au rythme de vos compagnons qui n'hésiteront pas à vous délester de vos charges et à porter les plus petits d'entre vous à l'intérieur de leurs bâtis. Ces randonnées peuvent être accompagnées ou non.

En plus de ces randonnées, l'association propose pour vos enfants des après midi « goûters d'anniversaire » où ils pourront jouer avec les ânes sur la carrière spécialement aménagée, avant de se réunir autour d'un gâteau.



Les trois ânes de l'association sont prêts à vous accueillir, **sur rendez vous**, les mercredis et les week end (disponibilités supplémentaires pendant les vacances scolaires).

Trois ânes, et bientôt cinq ! En effet les cigognes vont apporter ce printemps deux compagnons supplémentaires à ces trois fidèles porteurs.

N'hésitez pas à venir découvrir cette très attachante équipe !

Renseignements et tarifs :

Aux ânes etc...

<http://auxanesetc.unblog.fr/>
Laurence et Philippe GEORGES
3 rue de Lisle - 55000 Saudrupt
03 29 71 30 20 ou 06 27 91 17 30

Le Ranch de Baudonvilliers : un coin de Far West dans la Saulx et Perthois



Situé au cœur de la commune de Baudonvilliers, le club (affilié à la Fédération Française d'Équitation et à l'École Française d'Équitation) vous accueille dans un cadre digne des meilleurs westerns.



Toutes ses installations (écuries, carrières, paddock, club house) font penser au grand ouest américain et vont vous transporter le temps d'un après midi sur le nouveau continent. Mais attention, dans ce club, même les Squaws, Cheyennes ou autres Apaches seront bien accueillis par une équipe dynamique composée de 2 moniteurs, un apprenti, un palefrenier et de nombreux bénévoles.

Le Ranch vous ouvre ses portes du **mardi au dimanche**, y compris pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Si une **promenade** vous tente, le club organise des ballades en poney (accompagné par les parents) ou à cheval les dimanches après midi de mai à octobre dans les forêts et sur les chemins de la communauté de communes.



Les **randonnées** à la journée sont également possibles sur demande au Ranch.

Certains **stages** organisés pendant les vacances scolaires sont également accessibles aux non licenciés.

Pour les plus jeunes (à partir de 4 à 5 ans), des **balades à la longe** en forêt ou sur la carrière sont proposées.

En plus de ces activités, proposées aux non licenciés, le Ranch est également un club sportif de premier ordre avec plus de 240 licenciés, 70 chevaux et poneys et des résultats sportifs en constante progression. Saluons d'ailleurs la performance d'Audrey DESSAUX, et de Jasmine (sa monture), sacrées championnes de France 2008 de concours sauts d'obstacles dans leur catégorie. Nos félicitations.

Renseignements et tarifs : **Centre équestre - Poney club « Le Ranch »**

<http://leranch55.fr/>
Fabienne DESSAUX
55170 Baudonvilliers
03 29 70 29 37 ou 03 29 71 32 38
fabienne.dessaux@wanadoo.fr

Le club va organiser prochainement plusieurs **manifestations**, n'hésitez pas à venir le découvrir lors de ces animations :

- **26 avril** : Poney Games
- **21 juin** : Finale départementale de Concours de Saut d'obstacle
- **5 juillet** : épreuve de qualification du cheval de loisir
- **20 septembre** : Journée du cheval (porte ouverte et démonstrations)



**Les écuries de Jeand'Heurs :
L'équitation au cœur d'un patrimoine
historique exceptionnel**

Situé sur commune de Lisle-en-Rigault, le club (affilié à la Fédération Française d'Equitation et à l'Ecole Française d'Equitation) vous accueille dans le cadre grandiose des écuries du château de Jeand'Heurs.

Le parc, les écuries et le château sont inscrits aux Monuments Historiques, véritable reconnaissance d'un patrimoine exceptionnel.

C'est dans cet environnement que le club vous propose tout au long de l'année (fermeture annuelle fin août), des cours ou des balades pour tous niveaux.

Les plus jeunes pourront découvrir les joies de l'équitation grâce aux baptêmes poney proposés par les écuries de Jeand'Heurs les mercredis et samedis matins (renseignements auprès des écuries de Jeand'Heurs).

Les balades se font en soirée, à partir de 3 personnes, et elles sont encadrées pour plus de sécurité. Ces promenades vous permettront de découvrir le parc de Jeand'Heurs, la commune de Lisle-en-Rigault ou la vallée de la Saulx.



Jeand'Heurs est également un club aux résultats sportifs reconnus, qui organise des concours où les professionnels côtoient les amateurs.

L'organisation de ces événements et le fonctionnement du club sont assurés par une équipe de bénévoles motivés, épaulée par des professionnels qualifiés.

Avec 180 licenciés et 40 équidés, c'est l'un des clubs les plus importants du département. Les cavaliers disposent de toutes les installations nécessaires à la pratique de l'équitation (carrières, manèges,...). Ses cavaliers participent régulièrement aux championnats de France.

Renseignements et tarifs :

Les écuries de Jeand'Heurs
<http://www.ecuries-jeandheurs.fr/>
Julie BOGEART
55000 Lisle-en-Rigault
03 29 70 20 61 ou 06 30 06 09 56
Ecuries.jeandheurs@wanadoo.fr

Le club va organiser prochainement plusieurs **manifestations**, n'hésitez pas à venir le découvrir lors de ces animations :

- **27 avril** : Concours d'élevage (poulain 3 ans) présentation et vente
- **1 mai** : Concours club de saut d'obstacles
- **2-3 mai** : Concours officiel de saut d'obstacles
- **20 septembre** : Journée du cheval (porte ouverte, animations, baptêmes,...)



2009 : DERNIÈRE ANNÉE POUR PROFITER DES AIDES DE L'O.P.A.H. DU SUD MEUSIEN

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est entrée dans sa dernière année : en effet, **les derniers dossiers devront être déposés avant le 28 Décembre 2009.**

Les actions visant à l'amélioration de logements ou habitations par leurs propriétaires occupants ont rencontré un tel succès que l'Etat a été sollicité, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), pour obtenir un supplément d'aides aux particuliers.

Il est notable que les aides accordées ont contribué à la réalisation de travaux chez 315 propriétaires aux revenus modestes voire très modestes du Sud de la Meuse.

Les crédits d'Etat accordés par l'A.N.A.H. aux propriétaires bailleurs (700 000 €) sont à ce jour consommés à 70 %. Les personnes souhaitant pouvoir bénéficier de telles aides sont donc invitées à contacter URBAM CONSEIL sans trop tarder.

D'ores et déjà, 66 logements locatifs dont 32 étaient inoccupés depuis plus d'un an avant travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention (sur les 3 CODECOM : Haute-Saulx, Val d'Ornois, Saulx et Perthois).

Globalement, en 3 années d'animation, l'O.P.A.H. a permis la réalisation de travaux par des entreprises essentiellement locales, pour un montant de 4 500 000 € TTC.

Un sujet reste préoccupant : les trois années écoulées ont souligné les difficultés rencontrées pour permettre des travaux d'amélioration dans des locaux très vétustes et inconfortables occupés par leurs propriétaires, souvent socialement isolés et financièrement en difficulté. L'O.P.A.H. et URBAM, le bureau d'études chargé de son animation, seront cette année encore, très attentifs à cette problématique.

En 2009, vous pouvez encore profiter d'aides financières exceptionnelles pour améliorer le confort de votre logement, rénover vos logements locatifs ou encore réhabiliter des logements inoccupés qui seront destinés à la location.

Dans tous les cas, nous vous rappelons qu'URBAM Conseil peut vous rencontrer et vous aider gratuitement à monter le dossier de demande de subventions ; n'hésitez pas à les contacter.

Alexandre SOMNARD
URBAM CONSEIL
5, rue Thiers - B.P. 450 - 88011 EPINAL Cedex
03.29.64.45.12
opah@urbam.fr

Rappel des prochaines permanences sur notre secteur :

- Jeudi 2 Avril 2009, de 11 h 00 à 12 h 00 : ANCERVILLE - Maison des Services
- Jeudi 30 Avril 2009, de 11 h 00 à 12 h 00 : ANCERVILLE - Maison des Services
- Jeudi 7 Mai 2009, de 10 h 30 à 12 h 00 : JUVIGNY en PERTHOIS - Mairie
- Jeudi 7 Mai 2009, de 14 h 00 à 15 h 30 : HAIRONVILLE - Mairie
- Jeudi 4 Juin 2009, de 11 h 00 à 12 h 00 : ANCERVILLE - Maison des Services





UN NOUVEAU VISAGE POUR LA CODECOM

La Palisse aurait pu le dire : « *Le meilleur moyen pour se faire connaître ou reconnaître suppose de posséder une identité* ».

Les membres de la Commission « *Communication* » de la Communauté de Communes ont donc commencé à travailler plusieurs pistes qui devront permettre de forger cette identité :

- Création d'un nouveau logo,
- Mise en service d'un site Internet,
- Création d'une signalétique claire, moderne et répondant aux besoins de chacune des Communes.

Une signalétique pour se faire (re)connaître.

Un recensement de l'existant montre en effet que les personnes de passage, mais également les habitants de notre secteur, doivent parfois avoir bien du mal pour trouver ici ou là le commerce, le service, l'entreprise ou la salle des fêtes du village où ils se rendent.



La signalétique existant actuellement sur la CODECOM ne renseigne pas efficacement les visiteurs.

Elle peut même freiner certaines entreprises qui désiraient s'installer sur notre territoire.

Le **constat** est clair : il n'existe aucune harmonisation, les panneaux sont parfois vétustes et mal entretenus, le potentiel touristique et patrimonial est mal mis en valeur.

A contrario, certaines intercommunalités ont mis en place une signalétique claire, efficace et mise à jour annuellement.

Cet exemple, pris sur la commune de Saint-Dizier, illustre le cap à suivre pour le développement d'une signalétique moderne.



A partir de ce constat, les membres de la commission ont donc retenu le projet de mettre en place une signalétique intercommunale thématique (patrimoine, tourisme, économie, services, commerces, ...) respectant une charte graphique (textes, couleurs) uniforme, afin de répondre aux deux **objectifs** suivants :

- Moderniser l'image de la CODECOM,
- Mieux intégrer la CODECOM dans la vie de ses habitants.

La **démarche** retenue pour atteindre ces objectifs a été envisagée en plusieurs étapes :

- Une première étape qui sera réalisée par la CODECOM elle-même, consistant en une étude-diagnostic précise **sur l'existant**, afin de recenser les suppressions et les remplacements nécessaires, et **sur les besoins** des Communes dans chacun des thèmes retenus,
- Une seconde étape, confiée à un prestataire extérieur doté d'un savoir faire avéré, permettra de recenser les démarches administratives nécessaires et les dispositions légales applicables.

A l'issue de ces deux étapes, il conviendra d'estimer le coût de l'opération ainsi que le montant des subventions auquel le projet pourra être éligible.

Enfin, le moment venu et comme il se doit, il appartiendra aux délégués communaux de décider si la CODECOM a les moyens financiers d'offrir une identité toute neuve à ses habitants et à ses visiteurs !...

La CODECOM tisse sa toile sur le Web

Le futur site Internet de la CODECOM est sur les rails. Après consultation, c'est la société Illicoweb qui a été retenue pour sa mise en œuvre.

Le groupe de travail attaché à ce projet a déjà élaboré la structure des différentes rubriques et sous-rubriques qui contiendront les informations qui seront proposées aux internautes. Elles seront transversales en ce qui concerne la CODECOM et des espaces seront réservés pour chaque commune.

Ces dernières vont être sollicitées pour désigner un référent qui deviendra un acteur direct du contenu des informations locales. Un accompagnement sera prévu pour les former à la saisie en ligne qui ne demandera aucune connaissance particulière en informatique. Le cas échéant, ce référent sera l'interlocuteur privilégié du webmestre (personne responsable de la gestion technique et éditoriale du site). Afin d'avoir une cohérence sur les informations mises en ligne, un cadre commun sera mis en place d'après une trame type de contenu.

A ce jour, et en liaison avec le groupe de travail, la société Illicoweb travaille sur la mise en place de la charte graphique et de l'intégration des rubriques. Ce second trimestre va être consacré à la collecte puis à la saisie des données pour vous proposer un maximum d'informations dans un espace convivial et représentatif de notre communauté de communes.

@ bientôt sur le site de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois !



L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE : UN OBJECTIF POUR LA CODECOM

En collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales, deux enquêtes parallèles sont menées auprès des habitants de la CODECOM afin de cerner au mieux les modes de garde existants, les manques ou besoins en la matière, sur notre territoire.

La première enquête, adressée aux nourrices agréées, nous permettra de juger de l'opportunité de mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.).

La seconde, adressée aux familles comportant des enfants de moins de 6 ans ou susceptibles d'en accueillir prochainement, permettra à notre structure d'évaluer les besoins en terme d'accueil(s) collectif(s), plus communément Centre(s) Multi-Accueil.

D'ores et déjà, la CODECOM tient à disposition des personnes demandeuses la liste des nourrices agréées de notre secteur.



Les membres de la commission devant le Centre Multi Accueil de Vavincourt

Pour étoffer ses réflexions, la commission Accueil Petite Enfance n'hésite pas à prendre conseil auprès de collectivités qui disposent d'une offre de garde complète (Assistants Maternelles, Centres multi accueil, Relais Assistants Maternelles,...).

Une rencontre avec Mme CAMONIN responsable petite enfance au CIAS de Bar-le-Duc a permis aux membres de la commission de découvrir le Centre Multi Accueil Louise-Marie à Bar-le-Duc, le Relais Assistants Maternelles de la CODECOM de Bar-le-Duc et le Centre Multi accueil de Vavincourt).

La Commission Accueil Petite Enfance continue à recenser tous les modes de garde possibles et suit de près les évolutions législatives et réglementaires en ce domaine.

Dans ce contexte, nous relayons volontiers l'information de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.), plus connue pour son intervention de service aux personnes âgées. Son action peut être étendue à la garde d'enfants à domicile.

"Ce mode de garde permet de laisser son enfant dans son environnement, de le laisser dormir ou de le garder au chaud, malade ou non, pour le temps que vous souhaitez. L'A.D.M.R. s'adapte à vos horaires de travail et à vos contraintes. Le personnel est formé pour l'intervention à domicile.

Dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (P.A.G.E.), un complément peut vous être versé pour un minimum de 16 heures par mois si vous faites appel à une association agréée. De plus, 50 % des sommes que vous payez sont déductibles de vos impôts."

Contact A.D.M.R. : Maison des Services - 55170 ANCERVILLE
Tél. : 03.29.75.23.58

Comme vous le constatez, ce dossier, **largement ouvert**, actuellement en chantier, devra prochainement déboucher sur des décisions qui orienteront grandement la politique de l'Accueil Petite Enfance dans nos villages. Un dossier que nous vous invitons donc à suivre.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009 DE LA CODECOM : PAS D'AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DIRECTE !

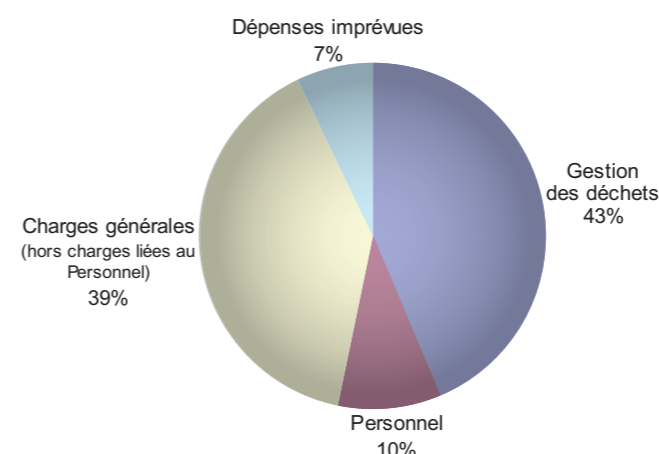
Le 26 mars 2009, l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois, réunie à Montplonne, a voté son budget 2009.

Son budget, ou plutôt ses budgets, parce qu'à l'inverse du budget des ménages, la CODECOM doit présenter un budget général de fonctionnement et d'investissement, ainsi qu'un budget par zones d'activités intercommunales (en l'occurrence deux : La Forêt (à Ancerville), et La Houquette (à Cousances-les-Forges)). Tous ces budgets doivent, bien entendu, être équilibrés entre les dépenses et les recettes, et font l'objet d'un passage au contrôle de légalité à la préfecture.

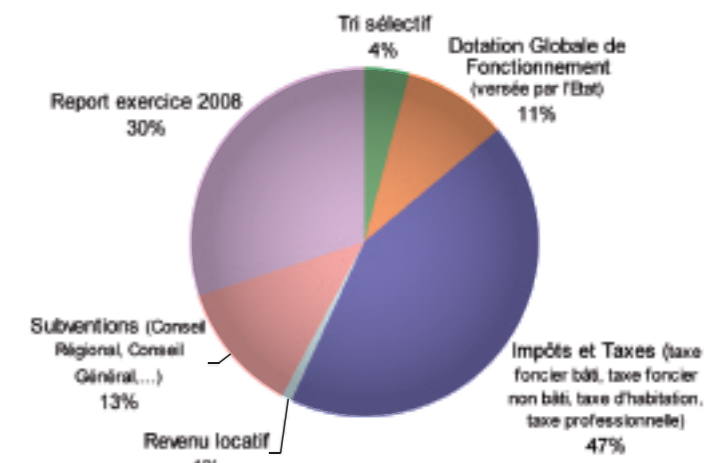
Dans ce bulletin, la CODECOM a choisi de vous présenter son budget 2009 de fonctionnement, car c'est dans ce budget, que vos impôts sont intégrés.

En 2009, le **budget de fonctionnement**, doté de près de 1 947 000 €, se répartit de la façon suivante :

Postes de dépenses 2009



Recettes 2009



Quasiment la moitié du budget de fonctionnement de la CODECOM concerne la gestion des déchets (ramassage et gestion des ordures ménagères et du tri sélectif + fonctionnement de la déchèterie de la Houquette). Ce poste de dépense pèse près de 850 000 € / an (plus de 82 € / hab / an), pour seulement 80 000 € de recettes (liées au tri sélectif).

Pour être clair, tout ce que la CODECOM perçoit en impôts (840 000 euros) sert à financer la gestion des déchets !

Et il est possible de faire baisser cette dépense au quotidien, en améliorant notre tri sélectif !

Les charges générales correspondent à l'ensemble des services que la CODECOM propose à ses habitants (gymnase, transport piscine, repas des cantines, sentiers de randonnées, subventions aux associations, OPAH,...), ou à diverses charges qui pèsent obligatoirement sur son budget (cotisations annuelles à divers organismes, frais administratifs,...). Tous ces services, ainsi que les charges liées au Personnel sont financés par la dotation de l'état (188 226 €) ou par des subventions d'organismes partenaires.

Le report de l'exercice 2008 (583 816 euros) est obligatoire pour pouvoir financer les nouvelles compétences de la CODECOM, prises en mai 2008, et les compétences qui seront déléguées à la CODECOM par le département.

Ce report permet également de ne pas augmenter la part CODECOM des taxes locales (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe d'habitation, taxe professionnelle) en 2009.

Les investissements vous seront présentés projets par projets dans les prochains bulletins.

Vous pourrez également retrouver tous les chiffres des budgets sur le site Internet de la CODECOM dès son ouverture, ou sur demande à ses services.